

## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> avril 2023

Le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023, les membres de l'association **Maisons Paysannes de l'Eure** se sont réunis en assemblée générale annuelle, à la « Factorie »- Maison de la poésie normande –Léry-Pose, Ile du roi au Val de Rueil (27100), sous la présidence de Mme Anne BELHOSTE-DUGAS.

63 adhérents étaient présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence (15 pouvoirs).

3 invités étaient également présents. Après un accueil des adhérents autour d'un café/viennoiseries, la séance s'est ouverte à 10H10.

Anne BELHOSTE-DUGAS, Présidente, ouvre l'**Assemblée Générale annuelle**, souhaite la bienvenue aux membres présents, rappelle que cette Assemblée Générale 2023 renoue avec le présentiel, contrairement aux 2 années passées, et souligne l'importance des échanges lors de ces rencontres. Elle remercie également la « Factorie » pour son accueil et donne quelques renseignements quant au passé de cette bâtisse – ancien moulin à eau- située sur un bras de L'Eure.

➤ La Présidente présente le **rapport moral**

●L'équipe actuelle est maintenant en place depuis 10 ans. Cette équipe a relancé l'association qui a retrouvé son dynamisme d'antan. L'association a un nombre d'adhérents croissant et en 2022, le nombre de ceux-ci est passé de 286 à 295 (+ 5%). On note 96 nouveaux adhérents. Ces chiffres sont encourageants mais il faut tout de même réfléchir au fait que certains adhérents ne ré-adhèrent pas et quittent l'association.

●L'assise financière, confiée par l'équipe précédente, est toujours très solide → se reporter au rapport financier.

●L'association Maisons Paysannes de l'Eure, est reconnue comme acteur du patrimoine normand, nous sommes présents dans diverses instances départementales et constatons un réel intérêt du public et de nos membres pour nos actions.

●L'association Maisons Paysannes de l'Eure est une association active et dynamique : chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois et ce du mois d'avril au mois d'octobre, des stages d'initiation aux savoir-faire et à l'utilisation de matériaux naturels sont organisés.

●En juin 2022, lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ayant pour thème « Être et Renaitre », les actifs de Maisons Paysannes de l'Eure ont entrepris une vaste opération d'information, de sensibilisation et d'initiation à la rénovation des murs en bauge sur quatre sites répartis dans le département - Brionne, Acquigny, Baux Saint Croix et Saint-Denis-le-Ferment-. Ces murs en terre d'une esthétique incontestable demeurent un véritable patrimoine de notre paysage rural, image de notre terroir et de notre histoire sociale, construction durable qui ne doit pas être abandonnée faute d'un entretien simple, pour ensuite être remplacée par de vulgaires parpaings ou clôtures grillagées choquants voire révoltants.

L'objectif de l'action est de démontrer aux personnes responsables du territoire et du patrimoine - propriétaires publics ou privés -, qu'il n'est ni compliqué ni coûteux d'entretenir ou rénover ce patrimoine typique de notre terroir. Car, même si nous œuvrons depuis bientôt cinq décennies à la sauvegarde de ce patrimoine vernaculaire, nous constatons que ces constructions traditionnelles se délitent et disparaissent inexorablement par manque d'entreprises compétente, et de savoir faire.

Sur chacun des quatre sites, une équipe encadrante d'une quinzaine de bénévoles composée d'animateurs et professionnels de MPE ont accompagné au total environ 80 apprenants et quelques 150 visiteurs venus s'informer. Pour communiquer sur notre opération que nous continuerons autant que faire se peut par la suite, nous avons réalisé un film de l'évènement et de son bilan.

En 2023, l'édition «Sauvons nos Murs» sera nourrie de nouvelles actions. Une première expérience permet d'y voir plus clair dans la stratégie à tenir pour continuer à transmettre le savoir-faire et accroître la sensibilisation à la sauvegarde des murs en bauge dans le département de

l'Eure voire dans la Région avec nos 3 partenaires normands, Maisons Paysannes du Calvados, de la Seine-Maritime et de la Manche. Voilà notre ambition !

Soyez donc conscients que nombreuses sont nos missions en faveur de la sauvegarde du bâti rural et de son environnement, de la promotion d'une architecture contemporaine de qualité et de la protection des paysages.

**La présidente conclut le rapport moral en insistant sur le fait que l'équipe actuellement en place ne pourra pas continuer toutes ces actions, si cette équipe ne s'étoffe pas davantage et ne se renouvelle pas. Un appel est lancé pour inclure de nouveaux administrateurs.**

➤ **Hervé BARRAUD donne lecture du Rapport Financier 2022**

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, notre actif s'élevait à 26 842.90 euros** dont 723.95 sur compte courant-25 374.11 compte sur livret – caisse 249.44 – valeurs mobilières 495 – du siège MPF -265.60.

**Les recettes se sont élevées à 5 007,55 euros** dont produits vente librairie 497,10 euros, cotisations 3 868,94 euros, dons 400 euros, produits financiers 241,31 euros.

**Les dépenses se sont élevées à 3 624,55 euros** dont : achat matériel 47,30 euros, fournitures de bureau 213,68, achats librairie 265,60 euros imprimés 1 158 euros, divers 1 051,20 euros, (banderoles) frais de déplacements 446.89 euros, Télécom 167,88 euros, cotisations 274 euros.

**Nous présentons donc un résultat positif de 1 382,80 euros pour l'exercice 2022.**

**Commentaires : Nos recettes sont en dessous de la prévision de 1 423 euros en raison de la baisse des rétrocessions de quote parts de cotisations par le siège. Du fait de la comptabilisation des adhésions, maintenant en années pleines, nous percevons le deuxième semestre sur l'année suivante.**

**Au niveau des dépenses, nous sommes en dessous du budget prévu de 491 euros essentiellement dus par le fait que nous avons pu économiser sur le budget de la manifestation « Sauvons nos murs »**

**Autres indicateurs** : kilomètres parcourus par les bénévoles 8 993 km

Couts IKB 2 908 euros

Autres frais abandonnés 634 euros

Total des dons MPE 3 542 euros

Heures de bénévolat 1 382 heures

**Le budget 2023 :**

**Prévision recettes 6 500 euros** : Vente librairie 300 euros, Dons 400 euros, cotisations 4 000 euros, apports divers 1 500 euros, Produits financiers 300 euros.

**Prévision dépenses 4 250 euros** : Achat matériel 500 euros, fournitures de bureau 400 euros, Achat librairie 600 euros, Imprimés 500 euros, Divers 1 000 euros, Réception 250 euros, frais de déplacements 500 euros, Télécom 200 euros, cotisations versées 300 euros,

**Résultat prévisionnel positif 2 250 euros**

➤ Le **rapport d'activité** pour l'exercice écoulé est ensuite présenté.

Chaque membre responsable d'une l'activité passée présente/commente en détails celle –ci, un diaporama photographique conséquent illustre les comptes rendus.

Marc CAMUS est responsable de l'organisation des stages d'initiation.

**09 Avril Barre en Ouche** : Réfection d'un mur d'une grange en bauge → Présenté par Marc Camus

**14 Mai Sylvains Les Moulins** : Etablir un badigeon sur les murs intérieurs du four à pain. → Présenté par Marie Reine Reynaud (Un historique des travaux concernant ce four à pain est établi oralement compte tenu de l'investissement des MPE dans la réhabilitation de celui-ci).

**25 et 26 Juin** : Pour les journées du patrimoine et des moulins Maisons Paysannes de l'Eure sensibilise à la restauration des murs en bauge :

#### « Sauvons nos murs » 4 sites ont été investis

- Brionne → Présenté par Marc Camus
- Acquigny → Présenté par Hervé Bertonchini
- Saint Denis de Ferment → Présenté par Benoit Doré
- Les Baux Sainte Croix → Présenté par Hervé Barraud

**10 Septembre : Mesnil sur Iton** : Réfection d'un mur de clôture en bauge → Présenté par Hervé Bertonchini

Certains de ces stages d'initiation ont été relayés par la presse.

30 visites-conseils auprès d'adhérents ont eu lieu.

Anne BELHOSTE Présidente MPE fait partie

- du Conseil d'administration du CAUE27
- du conseil d'administration de l' AMSE

Frédéric FELIX membre du conseil d'administration de MPE est suppléant à la COMMISSION DES SITES DU DEPARTEMENT

Le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, participation active des MPE à la journée « CONFLUENCE » de l' AMSE.

#### **travaux administratifs**

- 3 conseils d'administration -1/02 – 10/05 – 19/10 -
- Présentation de l'association au cours de l'AG du Crédit Agricole de Mesnil sur Iton avec une conférence axée sur le thème « LE BATI ANCIEN FACE AUX EXIGENCES CONTEMPORAINES »
- 1 journée de formation autour du logiciel « YAPLA »
- 1 assemblée générale (en visio-conférence)
- Plusieurs réunions pour préparer l'opération « Sauvons nos murs »

<p><b>Le rapport moral, les rapports d'activité et financier, sont mis aux voix, ils sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité pour le rapport financier, tels que présentés, et quitus définitif est donné au Trésorier pour sa gestion.</b></p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- **Élections** pour le renouvellement de membres du Conseil d'Administration.

Les mandats d'Hervé BARRAUD et Marie-Reine REYNAUD, arrivent à expiration. Ils sont rééligibles. Tous les 2 poursuivront leurs tâches jusqu'en 2024.

Christian SUTTER, Franck POUBELLE et Denis LEPLA ne renouvellent pas leur participation au Conseil d'Administration.

Françoise BONIN, renouvelle sa participation au CA pour 3 années.

6 nouveaux administrateurs élus à l'unanimité rejoignent le Conseil d'Administration. Ces nouveaux administrateurs en décidant de s'investir davantage au sein de l'association, confirment le dynamisme et la qualité de ses actions. Nous souhaitons avec plaisir la bienvenue à MANSVELT Yoanna, HOBBE Sébastien, CORNIER Camille, HAUVILLE Stéphane, FERET-PREVOST Sylviane et ROBIN Pascale

**La liste des 16 administrateurs et des membres du bureau est joint au présent compte rendu de l'assemblée générale qui est transmis pour enregistrement à la préfecture.**

**► Le calendrier des activités prévues en 2023 est présenté**

15 et 22 avril : Chantier démonstratif autour d'une charreterie à Croix St Leuffroy

6 mai : Finition du mur/pose d'un enduit aux Baux Sainte Croix

13 et 14 mai : « **Sauvons nos murs** » Calleville. 2 jours d'initiation à la sauvegarde d'un mur en bauge.

10 et 11 juin : « **Sauvons nos murs** » Château de Chambray ; 2 journées d'initiation à la sauvegarde d'un mur en bauge à Gouville

8 juillet : Construction de la voute d'un four à pain au Marais Vernier

9 septembre : Restauration d'un mur en briques au Mesnil sous Vienne

18 mars : Intervention de MPE au salon de l'habitat.

Octobre 2023 : Intervention MPE auprès de l'association « Patrimoine »

28 et 29 octobre 2023 : Exposition/stand « Les végétales de Chambray » au Domaine De Chambray

L'opération « Sauvons nos murs » s'adressent à tous et non pas qu'aux adhérents.

**► Projection des films**

Dans le cadre de l'opération « Sauvons nos murs », 2 films ont été réalisés l'un par l'Intercom de Bernay et l'autre par les M.P.E avec l'aide de Charlotte Grenèche et de Robinson. Ces films décrivent l'action menée. Ils comportent les témoignages des encadrants, des participants mais aussi des responsables des collectivités, des élus et des propriétaires concernés.

Les MPE, remercient Charlotte Grenèche et Robinson pour leur implication dans le montage de ce film.

Ces films sont appelés à une plus large diffusion (en cours de réflexion).

Le reportage télévisé réalisé par France 3 Normandie lors de l'opération « Sauvons Nos Murs » n'était malheureusement plus disponible et n'a donc pas pu être projeté lors de cette Assemblée Générale.

**► Intervention d'Henry Pradenc**

Présentation de la « Confédération Terre Crue »

Un rapide historique est établi, avec en 2015 la réalisation d'un guide pratique pour l'utilisation de la terre crue, puis actuellement des projets nationaux proposés auprès de l'ADEME concernant le torchis/bauge/pisé... tels que la résistance au feu de la terre ou la durabilité de celle-ci...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h15 et les échanges se poursuivent près du stand librairie où les ouvrages qui étaient détenus par François Huvé sont mis en vente au profit de sa veuve.

Après le déjeuner froid convivial fourni par « La factorie », nous partons pour Pont de l'Arche où Hervé Bertonchini nous présente le cœur de ville médiéval et ses maisons à pans de bois. Cette visite très intéressante, riche d'enseignements clos cette Assemblée Générale très dense.

La présidente

Anne BELHOST E



La secrétaire :  
Marie-Reine REYNAUD

